

COMPTE RENDU

N°1

Séance **10/04/14** à **20 h30**
du

Étaient présents :

Mme MATHE, Mme FERREIRA, M. CABOULET, M. VAUSSY, M. DAGALIER, M. MATHÉ, M. AUBOURG

Absent(s) excusé(s) : M. FOLLAIN – M. GOHÉ

Attente : Votre prise en compte

Ordre du jour :

Election du vice-président ;

Se présentaient pour la vice-présidence Madame FERREIRA et Monsieur MATHÉ sous la présidence de Monsieur AUBOURG, Maire de St Ouen du Tilleul.

Madame FERREIRA : 1 voix

Monsieur MATHÉ : 5 voix
1 abstention

Monsieur MATHÉ est élu vice-président de la commission urbanisme et bâtiments.

Monsieur MATHÉ rappelle les missions de la commission.

- Mise en application du POS
- Elaboration et mise en place du PLU en cohérence avec le SCOT
- Aménagements urbains
- Gestion des déclarations préalables à des travaux
- Gestion des PC – CU –DP

Pour rappel :

Déclaration préalable :

C'est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte les règles d'urbanisme en vigueur.

Elle est exigée pour des réalisations de faible importance.

Elle est exigée si l'emprise au sol du projet se situe entre 5m² et 20 m².

Un PC est exigé si l'emprise est supérieure à celle demandée pour une DP. La commission a abordé les futurs gros travaux et plus particulièrement, la réfection de la RD 313 sur le tronçon

du rond point des portes du Roumois jusqu'à l'entrée en Seine Maritime après le commerce « A Ma Campagne ».

Monsieur MATHÉ rappelle que les réseaux enterrés doivent être refaits avant de procéder à la mise en place du nouveau tapis.

Le réseau d'assainissement doit être remplacé et les lignes électriques enfouies.

Madame FERREIRA rappelle les travaux en souffrance à l'école. La commission des affaires scolaires en a pris acte et procède à un état des lieux.

Certains travaux pourront être pris en interne, pour d'autres des consultations seront à faire, ou appel d'offre si besoin.

Une consultation est lancée pour le remplacement de la façade de la salle d'arts plastiques.

Fin de la réunion 22 heures.

La prochaine réunion de la commission est prévue le 15 mai à 20h30 à la mairie.

Ordre du jour :

- Accueil des enfants avec les nouveaux rythmes scolaires
- Permis de construire, déclaration préalable, certificat urbanisme, s'il y a lieu
- Prochains travaux